

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à Alexandre Tisserant, 27 décembre 1886](#)

Marie Moret à Alexandre Tisserant, 27 décembre 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 3 p. (418r, 419r, 420r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Alexandre Tisserant, 27 décembre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44588>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [27 décembre 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination 26, rue de Toul, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

Résumé Marie Moret compatit à la douleur de madame Ast, la fille de Tisserant qui a perdu son mari. Elle lui demande s'il a suivi les travaux de Godin sur le suffrage universel et lui envoie l'*Étude sociale* numéro 10. Elle le remercie pour ses vœux et décrit le bonheur de sa vie en famille.

Mots-clés

[Amitié](#), [Famille](#), [Livres](#)

Personnes citées

- [Ast \[madame\]](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Tisserant \[madame\]](#)

Œuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 10 : Scrutin national au bulletin de liste et renouvellement partiel annuel](#), Guise, Librairie du Familistère, [1886].

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/08/2024

Guise Familistère 27 décembre 1844 418

Bien cher Monsieur et ami,

Votre pensée ne me quittait plus depuis quelques jours et j'avais même commencé à vous écrire quand est arrivée votre lettre si affectueuse du 23.

J'étais inquiète de vous; il me semblait vous sentir harcelé de peines et de tracas. Malheureusement, cette impression était exacte, puisque aux préoccupations les plus pénibles et les plus absorbantes s'est jointe la douloureuse perte que vous nous annoncez.

Dites, je vous prie, à Madame. Est combien nous compatissons à sa douleur. La situation de ma chère Emilie restée veuve elle-même avec une seule enfant me parle avec une inépuisable éloquence de celle de Madame votre fille. Que les deux enfants soient pour la mère une consolation aussi douce et pénétrante, une source de joie aussi pure et constante que l'est notre Jeanne pour sa mère!

Monsieur Bischoff.

Ah, cher ami, que parlez-vous d'excuses pour votre silence. C'est moi qui aurais dû vous écrire et ne pas m'en tenir seulement à vous envoyer, souvent, du fond du cœur des effusions d'amitié.

Vous me parlez du Devoir, je vous demandais justement, dans les quelques lignes que j'avais commencées pour vous, si vous aviez suivi les récentes études de mon bien-aimé mari sur le suffrage universel. Je vous envoie, par ce même courrier, l'étude sociale N° 10 où ces études sont concentrées.

Cher ami, oui, comme vous le sentez parfaitement, nous sommes heureux ici en famille. Les soirées qui nous tiennent là tous quatre : mon mari, ma sœur, notre Jeanne et moi, lisant ensemble quelque ouvrage, sont pleines d'un bonheur si paisible et si tendre que je ne puis assez à mon gré en remercier Dieu !

Votre âme si vibrante de tendresse me comprendra.

Avec quelle émotion nous avons reçu vos vœux pour notre bonheur à tous, et comme à nous quatre nous

me faisons qu'un cœur pour souhaiter de même à Vous, à Madame Visserant, à tous vos enfants le bonheur et la santé, la vie facile et calme ! Que ne puissent ces vœux suffire à faire que les choses soient !

Mais s'il en était ainsi, et si le vœu particulier que vous renouvelez à mon intention emportait acte ce serait . . . je ne m'appesantis pas sur ce que ce serait et me confie à Dieu pour le reste.

Aurons-nous le bonheur de vous voir en 1867 ?

Présentez, cher ami, nos respects et nos compliments à Madame Visserant et à Mesdames vos filles et agréer pour vous-même l'affection profonde de mon mari et de ma sœur, la vive sympathie de notre Jeanne et l'amitié complète de votre toute dévouée

Marie Godin